

**Société canadienne d'évaluation –
Section de la Capitale nationale**

**Rapports financiers
Pour l'année terminée le 30 juin 2017**

Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

Rapports financiers pour l'année terminée le 30 juin 2017

Table des matières

Rapport des vérificateurs indépendants	2
Rapport financiers	
État de la situation financière	4
États des résultats et variation des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Résumé des principales conventions comptables	7
Notes afférentes aux états financiers	10

Collins Barrow Ottawa LLP
Comptables professionnels agréés
301 promenade Moodie, suite 400
Ottawa, Ontario K2H 9C4 Canada
T : 613.820.8010
Télec. : 613.820.0465
Courriel : ottawa@collinsbarrow.com
www.collinsbarrow.com

Rapport des vérificateurs indépendants

Aux membres de la :
Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

Nous avons vérifié les documents financiers ci-joints de la Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale qui incluent l'État de la situation financière en date du 30 juin 2017, l'État des résultats et des variations de l'actif net et l'État des flux de trésorerie de ladite année, un résumé des principales conventions comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction en ce qui concerne les États financiers

La Gestion est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organisations sans but lucratif et aux contrôles internes que la gestion juge nécessaires pour la préparation d'états financiers qui ne comportent pas d'anomalies résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité est de fournir une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes canadiennes de vérification généralement acceptées. Ces normes exigent que nous nous conformions aux exigences en matière d'éthique et que nous planifions et effectuions la vérification afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Il appartient au vérificateur de choisir les procédures qu'il juge appropriées, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes matérielles importantes dues à la fraude ou à l'erreur. Lorsqu'il effectue ces évaluations du risque, le vérificateur tient compte des mesures de contrôles internes pertinentes à la préparation et à la présentation fidèle, par l'organisation, des États financiers afin de concevoir des procédures de vérification adaptées aux circonstances, mais pas dans le but d'émettre un avis sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisation. Une vérification inclut également une évaluation de la pertinence des politiques comptables utilisées et du caractère raisonnable des prévisions comptables effectuées par la gestion, de même que l'évaluation de l'ensemble de la présentation des états financiers.

Collins Barrow Ottawa LLP
Comptables professionnels agréés
301 promenade Moodie, suite 400
Ottawa, Ontario K2H 9C4 Canada
T : 613.820.8010
Télec. : 613.820.0465
Courriel : ottawa@collinsbarrow.com
www.collinsbarrow.com

Rapport des vérificateurs indépendants (suite)

Nous croyons que les pièces justificatives que nous avons obtenues sont suffisantes et pertinentes pour fournir les fondements de notre opinion de vérification

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent fidèlement à tous les égards, la situation financière de la Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale en date du 30 juin 2017 ainsi que son rendement financier et ses flux de trésorerie au cours de l'année qui s'est terminée en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organisations sans but lucratif.

Signature : Collins Barrow Ottawa LLP

Comptables professionnels agréés, Experts-comptables autorisés
13 décembre 2017
Ottawa, Ontario

Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale
État de la situation financière

30 Juin	2017	2016
Actif		
Courants		
Liquidité et placements à court terme (Note 1)	109 734 \$	109 743 \$
Comptes débiteurs	7 580	4 360
Remises gouvernementales à recevoir	120	2 502
Montants à recevoir de la SCÉ (Note 2)	3 400	1 525
Frais payés d'avance	-	1 619
	120 834 \$	119 749 \$
Passif et actifs nets		
Courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	11 619 \$	9 211 \$
Revenu différé	-	240
	11 619	9 451
Actifs nets		
Actifs nets affectés à l'interne (Note 3)	35 000	35 000
Actifs non affectés (Note 3)	74 215	75 298
	109 215	110 298
	120 834 \$	119 749 \$

Approuvé par le conseil :

_____ Directeur

_____ Directeur

Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale
État des résultats et évolution des actifs nets

Pour l'année se terminant le 30 Juin	2017 Budget	2017 Réal	2016 Réal
Recettes			
Quote-part des cotisations des membres de la section	8 000 \$	11 621 \$	9 988 \$
Frais d'inscription aux cours	124 790	107 575	48 395
Rendez-vous annuel d'apprentissage	44 050	49 150	32 675
Intérêts	450	480	406
	177 290	168 826	91 464
Dépenses			
Administration	21 150	18 896	18 400
Rendez-vous annuel d'apprentissage	48 960	58 540	40 128
Séances du petit déjeuner	8 500	10 649	8 392
Dépenses des cours	78 820	76 649	41 679
Services aux membres	400	2 115	425
Site web	5 060	3 060	3 015
	162 890	169 909	112 039
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses de l'année	14 400	(1 083)	(20 575)
Actifs nets au début de l'exercice	110 298	110 298	130 873
Actifs nets à la fin de l'exercice	124 698 \$	109 215 \$	110 298 \$

Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale
État des flux de trésorerie

Pour l'année se terminant le 30 Juin

2017

2016

Flux de trésorerie provenant de (utilisé pour) les activités d'exploitation

Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses pour l'année **(1 083) \$** (20 575) \$

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:

Comptes débiteurs **(3 220)** 9 595

Remises gouvernementales à recevoir **2 382** 1 600

A recevoir de la Société canadienne d'évaluation **(1 875)** 2 207

Dépenses prépayées **1 619** 330

Comptes créditeurs et charges à payer **2 408** (3 025)

Revenus reportés **(240)** 240

Baisse des flux de trésorerie au cours de l'année

(9) (9 628)

**Flux de trésorerie et investissement à court terme,
début de l'année**

109 743 119 371

**Flux de trésorerie et investissement à court terme,
fin de l'année**

109 734 \$ 109 743 \$

Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

Résumé des principales conventions comptables

30 juin 2017

Nature de la Section	La Section de la capitale nationale de la Société canadienne d'évaluation (la « Section ») n'est pas constituée en personne morale vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, et se consacre à appuyer la réalisation des objectifs de la Société canadienne d'évaluation (la « Société ») en exécutant un programme de rencontres, de colloques, d'activités de perfectionnement professionnel et d'autres activités pour les membres de la Société. La Section est un organisme sans but lucratif et, ainsi, se qualifie pour être exempt d'impôts.
Base de la présentation	Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL »), des principes qui sont généralement reconnus à travers le Canada et qui comprennent les conventions comptables significatives suivantes.
Utilisation des estimés	<p>La préparation des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif demande que la direction pose des estimés et des hypothèses qui affectent les montants des créances et des dettes qui sont signalés en date des états financiers, ainsi que les montants des revenus et des dépenses qui sont déclarés au cours de la période qui est couverte par l'évaluation. Lorsque des informations supplémentaires deviennent disponibles, il arrive que les résultats véritables soient différents des hypothèses et estimés posés par la direction. Ainsi, ces hypothèses et estimés sont révisés périodiquement et sont inscrits dans la période pertinente lorsque des ajustements deviennent nécessaires.</p> <p>Les estimés significatifs comprennent les hypothèses utilisées pour estimer le montant des provisions nécessaires pour couvrir les charges à payer.</p>
Instruments financiers	Les instruments financiers sont les créances ou les dettes de la Section pour lesquelles, généralement, la Section a le droit de recevoir des liquidités ou une autre forme d'actif financier de la part d'une autre partie, ou encore pour lesquelles la Section s'oblige à payer des liquidités ou une autre forme d'actif financier à une autre partie.

Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

Résumé des principales conventions comptables

Instruments financiers (suite)

Évaluation des instruments financiers

La Section évalue initialement ses créances et ses dettes à juste valeur, sauf pour le cas de certaines transactions sans lien de dépendance.

Par la suite, la Section évalue l'ensemble de ses créances et de ses dettes au coût après amortissement de la prime, à l'exception des placements en actions ou d'autres instruments qui sont cotés dans un marché actif et qui sont évalués à une juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les montants des créances et des dettes qui sont évalués au coût après amortissement de la prime comprennent les liquidités, les placements à court terme, les comptes débiteurs, les remises du gouvernement, les sommes dues de la part des apparentées, les comptes créditeurs et les charges à payer.

Perte de valeur

Les actifs financiers qui sont évalués au coût après amortissement de la prime sont testés pour une perte de valeur lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. S'il y a eu une dépréciation, alors le montant de cette perte de valeur est comptabilisé dans les opérations. Il est possible qu'une perte de valeur antérieure subisse une conversion inverse dans la mesure d'une amélioration, soit directement ou par l'ajustement de la provision pour le compte de réserve pour créances irrécouvrables, ceci à condition que le montant de l'amélioration ne dépasse pas le montant qui aurait été rapporté à la date de la conversion inverse si la perte n'avait pas été constatée antérieurement. Le montant de la conversion inverse est reconnu dans les opérations.

Frais de transaction

La Section reconnaît ses frais de transaction dans les opérations de la période encourue. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas évalués par la suite à la juste valeur subiront des ajustements dans les frais de transaction qui sont immédiatement afférents à leur émission, leur délivrance ou leur prise en charge.

Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

Résumé des principales conventions comptables

Gestion des risques financiers

La Section gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de manière à maximiser le revenu des placements. La Section n'est pas impliquée dans des éléments constitutifs d'une opération de couverture d'investissement par le biais de ses opérations et ne détient ni n'émet aucun instrument dérivé à des fins commerciales.

Constatation des produits La Section applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et si le recouvrement est assuré lui aussi de manière raisonnable. Les revenus des placements non affectés sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont acquis.

Apports reçus sous forme de services

La Section compte sur les services bénévoles de ses membres. Compte tenu de la difficulté à déterminer leur valeur juste, ces services fournis à titre gracieux ne sont pas constatés dans les états financiers.

Répartition des dépenses

Le chapitre offre plusieurs projets dans le cadre de leurs activités de développement professionnel et de réseautage. Les coûts de chaque projet comprennent des montants directement liés à la livraison du projet. Le Chapitre engage également des dépenses générales de soutien communes à l'administration du Chapitre et de chacun de ses projets. Le chapitre alloue une partie des dépenses de soutien général aux projets individuels en fonction de la proportion d'heures travaillées pour chaque projet.

Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

1. Liquidité et placements à court terme

La Section détient de la liquidité et des placements à court terme à la Banque de Montréal et en fiducie auprès du Groupe Willow, tel que décrit ici-bas :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Liquidité en banque, Banque de Montréal	71 211 \$	70 587 \$
Liquidité en fiducie, le Groupe Willow	2 212	3 311
CPG encaissable, 1.15 %, exigible le 27 septembre 2017	<u>36 311</u>	<u>35 845</u>
	<u>109 734 \$</u>	<u>109 743 \$</u>

2. Opérations entre entités apparentées

La Société verse 16 % des cotisations de ses membres recouvrées aux sections locales. Ce montant est indiqué au titre des revenus comme part des cotisations des membres attribuée à la Section. Les fonds à recevoir de la Société comprennent un montant de 3 400 \$ (2016 – 1 966 \$) en ce qui concerne ces opérations.

La Section reçoit des paiements pour les cotisations des membres de la Société de la part des personnes qui s'inscrivent aux cours et les transmet à la Société. En date du 30 juin 2017, aucun frais n'était dû à la Société (2016 – 441 \$)

La Section paie la Société pour l'aider à offrir certains cours. Au cours de l'année, des frais de 7 320 \$ (2016 – 2 680 \$) ont été versés à la Société pour des dépenses relativement à des cours, conférences et séminaires. En date du 30 juin 2017, il y avait 3 352 \$ en frais dus à la Société et compris dans les comptes créditeurs (2016 – Nil).

3. Actifs nets affectés et non affectés

La Section considère que ses actifs nets préservés constituent son capital. Il est question des actifs nets affectés à l'interne au montant de 35 000 \$ (2016 – 35 000 \$) et des actifs non affectés au montant de 74 215 \$ (2016 – 75 298 \$). Le 5 octobre 2011, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de la réserve qui atteint maintenant 35 000 \$. Les actifs nets non affectés sont le solde cumulé des revenus qui excèdent les dépenses de la Section depuis sa création. En ce qui concerne la gestion des capitaux, la Section désire protéger sa capacité à poursuivre sa continuité d'exploitation afin de continuer à offrir ses services à ses membres.

Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

4. Engagements

La Section a conclu un contrat de trois ans pour des services de gestion et de perfectionnement professionnel à compter du 1^{er} octobre 2015. Les taux horaires sont de 60 \$ plus TVH pour les services administratifs et de gestion des activités spéciales, et de 22,25 \$ par participant inscrit pour les services d'enregistrement.

5. Risques et concentrations

La Section est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse suivante permet de mesurer le niveau de l'exposition aux risques et des concentrations de la Section au 30 juin 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le niveau de risque qu'une des parties d'un instrument financier causerait une perte financière pour l'autre partie par le défaut de s'acquitter d'une obligation. Le risque de crédit le plus important pour la Section se rapporte à ses comptes débiteurs. La Section atténue son exposition aux pertes de crédit en plaçant sa liquidité avec des grandes institutions financières. La Section évalue également régulièrement la solidité financière de ses collaborateurs et établit une provision pour créances douteuses en fonction d'informations historiques, de taux de risques de crédit correspondant à des contributeurs particuliers et d'autres formes d'information.

Risque de liquidité du marché

Le risque de liquidité du marché représente le niveau de risque que la Section éprouve des difficultés à s'acquitter des obligations rattachées à ses dettes. La Section est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne ses comptes créditeurs et ses charges à payer. La direction surveille étroitement les exigences des flux de trésorerie pour assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidité disponible pour répondre aux obligations opérationnelles et financières.

Risque du marché

Le risque du marché représente le niveau de risque que la juste valeur ou que les flux monétaires futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des prix du marché. Le risque du marché comprend trois types de risques : le risque de cours de change, le risque de taux d'intérêt et le risque des autres prix. La Section est présentement exposée au risque de taux d'intérêt.

Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2017

5. Risques et concentrations (suite)

Risque de cours de change

Le risque du marché représente le niveau de risque que la juste valeur ou que les flux monétaires futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La Section n'est pas exposée au risque de cours de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le niveau de risque que la juste valeur ou que les flux monétaires futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations dans les taux d'intérêt commerciaux. La Section est présentement exposée au risque de taux d'intérêt par le biais de ses placements, qui accumulent des intérêts à des taux fixes.

Risque des autres prix

Le risque des autres prix représente le niveau de risque que la juste valeur ou que les flux monétaires futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations dans les prix du marché (variations autres que celles qui découlent du risque de taux d'intérêt ou du risque du cours de change). Ces variations pourraient être causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou encore par des facteurs qui affectent tous les instruments financiers semblables qui sont négociés sur le marché. La Section n'est pas exposée de façon importante au risque des autres prix.

Changements aux risques

La Section n'a subi aucun changement important dans son niveau d'exposition aux risques depuis l'année financière 2016.